Session de formation inter-entreprises

Sélection des emballages plastiques

ADRIA DEVELOPPEMENT

14-15 mai 2013
Paris

OBJECTIFS

- Préciser les caractéristiques, les conditions d'utilisation et les contraintes de mise en œuvre polymères plastiques,
- Identifier les critères de choix et établir le cahier des charges d'un emballage plastique,
- Faire un tour d'horizon des nouveautés et des innovations,
- Prendre en compte la réglementation contact alimentaire et l'environnement dans le développement de nouveaux emballages.



PUBLIC

- Responsables conditionnement, achats, qualité, laboratoire, technique
- Ingénieurs R&D
- Techniciens de fabrication, méthodes
- Ingénieurs applications du secteur emballages

INTERVENANTE

Isabelle DOR, Ingénieur agroalimentaire spécialisée dans le conseil en emballage auprès des entreprises.

PEDAGOGIE

Pédagogie participative alternant la présentation d'exposés illustrés d'un support documentaire, des échanges interactifs et des exercices sur les matériaux

*Vous êtes invités à vous munir **d'échantillons** de vos emballages souples et rigides et des **fiches techniques** correspondantes*

Réf. : EM001
Prix : 950 € HT (+TVA 19,6 %)
Durée : 2 jours
Horaires : 9h00–17h30
Lieu : Paris

LES MATIÈRES PLASTIQUES

ð Mise en forme des emballages en matière plastique

- Injection
- Extrusion
- Thermoformage

ð Fabrication, caractéristiques et propriétés des matériaux plastiques :

- Les matériaux simples
- Les matériaux complexes
- Les bio-plastiques
- Additifs et enductions

ð Propriétés comparatives :

- Perméabilité
- Résistance à la température
- Propriétés mécaniques
- Prix

ð Impression de l'emballage

- Héliographie
- Flexographie
- Impression numérique

LES EMBALLAGES UTILISÉS SUIVANT LES PRODUITS

ð Le cahier des charges fonctionnel

ð Critères de choix suivant les produits

- Charcuterie, salaison
- Plats cuisinés frais, pasteurisés, appertisés
- Épices, fruits secs
- Légumes 4ème et 5ème gamme
- Pâtes alimentaires fraîches
- Volailles, poissons
- Fromages et laitages
- Café
- Pâtisseries

ð Innovations et tendances emballages

PRISE EN COMPTE DE LA RÉGLEMENTATION EMBALLAGE

ð Contact alimentaire

- La nouvelle réglementation plastique

ð Environnement et éco-conception

- Prévention et recyclage

ð Comment monter un dossier réglementaire ?

COMMENT SATISFAIRE LA TRIPLE CONTRAINTE : produit, matériau, machine d'emballage

ð Les différentes machines d'emballage

- Ensacheuses
- Operculage, thermoformage

ð Les contrôles au conditionnement

- Contrôles soudures
- Mise sous atmosphère contrôlée
- Les ouvertures faciles

ð Le cahier des charges technique

Offre DUO

Sélection des emballages plastiques
+
Emballages papier, cartons plats et ondulés (le 16 mai à Paris)

1450 € HT les 3 jours de formation

ADRIA Développement - ZA Creac'h Gwen - 29196 QUIMPER Cedex
www.adria-formationagroalimentaire.fr - formation.inter@adria-formation.fr - Tel. 02 98 10 18 61 - Fax : 02 98 10 24 46

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Existence : 53 29 000 6329 • N° TVA : FR 45306964271000036

À retourner par fax au 02 98 10 24 46
ou par courrier à : ADRIA Développement Créac'h Gwen
29196 QUIMPER Cedex
Renseignements : Tél. 02 98 10 18 61

Au stage : EM001 - Emballages plastiques
(code du stage)

Date et lieu : 14-15 mai 2013 à Paris

PARTICIPANT (Merci de compléter cette partie en totalité pour éviter toute erreur)

o Mme o M. Nom : ..... Prénom : .....
Fonction : ..... Email : .....

o Mme o M. Nom : ..... Prénom : .....
Fonction : ..... Email : .....

Responsable hiérarchique :
o Mme o M. Nom : ..... Prénom : .....
Fonction : ..... Email : .....

Responsable de formation :
o Mme o M. Nom : ..... Prénom : .....
Fonction : ..... Email : .....

Personne chargée du dossier :
o Mme o M. Nom : ..... Prénom : .....
Fonction : ..... Email : .....

ENTREPRISE

Société : ..... Effectif : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Tél. : ..... Fax : .....
Code T.V.A. Européen : ..... N° SIRET : ..... Code NAF : .....

RÉGLEMENT et DOCUMENTS LÉGAUX

o Si les frais sont pris en charge par votre société : merci de joindre un chèque de 1136,20 € TTC à l'ordre de "ADRIA Développement",
Ce chèque correspond aux frais d'animation, d'enseignement, de documentation et au repas du midi.
L'hébergement et la réservation sont à vos soins (une liste d'hôtels vous sera communiquée à la confirmation du stage).

o Si le règlement est pris en charge par votre fonds de financement : merci de renseigner les champs suivants
Organisme : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Tél. : ..... Fax : .....
Votre n° d'adhérent : ..... Date d'envoi de la prise en charge : .....
N° de dossier: .....

* Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise avant la formation.
* La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

CONDITIONS DE VENTE

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :
Toute inscription annulée dans les dix jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage.
ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Fait à : ..... le : ..... Signature du Responsable :
et cachet de l'entreprise

Je recevrai dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Informations pratiques et conditions générales de vente

FORMATION INTER-ENTREPRISES






AVANT L'INSCRIPTION

N'hésitez pas à nous contacter pour demander des informations complémentaires sur le programme, les horaires, les intervenants,...

Inscrivez-vous si possible minimum un mois avant le stage pour une meilleure organisation.

INSCRIPTIONS

1. Complétez le bulletin d'inscription ou établissez un bon de commande, en reprenant les rubriques du bulletin d'inscription le cas échéant.

2. Retournez-le par fax au 02.98.10.24.46 ou par courrier.

3. Dès réception de votre commande, votre inscription est prise en compte.

4. Nous vous accusons réception de l'inscription par fax ou par mail.

5. Environ deux semaines avant la session, nous vous adressons :

- < Une convocation nominative par participant,
- < L'adresse du lieu de formation et le plan d'accès,
- < Une liste d'hôtels pour vous loger (réservation à votre charge),
- < Le programme détaillé et les horaires.

TARIFS

Nos prix catalogue sont à majorer de la T.V.A. au taux de 19,6%. Ils englobent les frais d'animation, les déjeuners et les documents pédagogiques.

REMISES

Souhaitant favoriser la participation des salariés de votre entreprise à nos formations, l'ADRIA vous propose des remises en fonction du nombre d'inscriptions sur l'année :

- < Réduction de 5% sur la 3ème, la 4ème et la 5ème inscription.
- < Réduction de 10% sur la 6ème, la 7ème, la 8ème et la 9ème inscription.
- < Réduction de 15% sur la 10ème et plus.

PAIEMENT

Dès l'inscription ou à facturation,

- < Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « ADRIA Développement »,
- < Par virement bancaire,

Mentionnez clairement votre adresse de facturation en précisant celle de votre OPCA ou FAF le cas échéant.

La demande de prise en charge auprès de votre organisme payeur doit être faite avant le début de l'action de formation. La notification de prise en charge de l'organisme payeur sera remise à l'ADRIA au plus tard le 1er jour de la formation.

Adria Développement est un organisme de formation professionnelle agréé sous le n° existence 53290006329.

DOCUMENTS LÉGAUX

Nous vous adressons :

- < A la confirmation du stage, une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur, vous est adressée. Un exemplaire est à nous retourner signé, revêtu du cachet de votre entreprise, avant le début du stage.
- < A l'issue de la formation, joints à la facture, un programme et l'attestation de présence nominative.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

< Report :

Vous pouvez à tout moment remplacer un stagiaire par un autre.

< Annulation tardive :

Pour toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 10% du prix total du stage.

Pour toute inscription annulée dans les 5 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 50% du prix total du stage.

< Annulation ou abandon en cours de stage :

Facturation intégrale.

Une annulation n'est effective que lorsqu'elle a été confirmée par fax ou par courrier.

ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DE L'ADRIA

L'ADRIA se réserve le droit de remplacer un intervenant par un autre, de compétences équivalentes, sans que le contenu de la formation n'en soit altéré.

L'ADRIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, au plus tard une semaine avant la date du stage, si le nombre de stagiaires ne permet pas de réaliser la formation dans les conditions optimales sur le plan pédagogique.

Dans ce cas, l'ADRIA procède au remboursement du droit d'inscription dans les meilleurs délais. Toute indemnisation allant au delà de ce remboursement sera exclue.

L'ADRIA se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel établi au catalogue et s'engage à tenir informé le client de toute modification attachée à une session : date, lieu, prix, durée du stage.

Une mise à jour du catalogue est réalisée sur notre site Internet : **www.adria-formationagroalimentaire.fr**

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les formations se déroulent dans des salles de séminaires (Paris, Nantes et Rennes) ou dans les locaux de l'ADRIA à Quimper.

Les repas du midi sont compris dans le tarif et pris en commun entre stagiaires et intervenants.

L'hébergement et le repas du soir sont à la charge des stagiaires.